



DÉPARTEMENT
DU VAR
ARRONDISSEMENT
DE TOULON
DÉMOCRATIE LOCALE

Conseil de Quartiers SUD

Espace Accueil Jeune La Maurelle

Commission Lien Social / Animation

MARDI 31 MAI 2011



Etaients Présents.-

Pour le Conseil de Quartiers.-

Sylvie DEZES, Laurence PERRIN-BOUSSU ,Christelle PEURON, H  l  ne RIGAL, Anne Marie SCHNELLMANN, Andr   FOURNIER, Jacques MILLET, Jean-Philippe GREGOIRE, Aneta KOZLOWSKA.

Pour l'Administration.-

Luc PALANGIE, Directeur territorial, Service Vie des Quartiers,
Vincent VILLALTA, Responsable du Service Jeunesse,
Christelle CARDINALE, Animatrice service Jeunesse-Structure de la Maurelle,
Emilie PESCE, Animatrice service Jeunesse-Structure de la Maurelle,
Mireille HOOG-IMBERT, Fonctionnaire territorial, assure le secr  tariat de la s  ance.

Etaients Excus  s.-

Pour le Conseil de quartiers :

Fran  ois BARROSO, Philippe COGORDAN, Jean SVOBODA.

Pour le Conseil Municipal:

Alain LOPEZ, Adjoint au Maire charg   des Quartiers Sud,
Isabelle RENIER, Adjointe au Maire d  l  gu  e    la Petite Enfance et    la Jeunesse et au Handicap,
Michel REYNIER, Adjoint au Maire charg   du d  veloppement de la D  mocratie Locale,
Solange ANDRIEU, Adjointe au Maire d  l  gu  e aux Affaires sociales,    la Solidarit   et aux personnes ag  es.

Pour l'Administration:

Fanny MAGAGNOSC-VANNI, D.G.S.A., Responsable du P  le Proximit  -Pr  vention-Population,
Val  rie LUBRANO, D.G.S.A., Responsable du P  le Politiques Publiques,
Fran  oise AUBRY, Responsable du Service Solidarit  - Insertion-3  me   ge,
Jean BOUHARRAK, Responsable de la Structure de la Maurelle.



Luc PALANGIE ouvre la séance et prie les membres de la commission de bien vouloir excuser **Alain LOPEZ**, Adjoint au Maire chargé des Quartiers Sud, retenu à l'extérieur du département.

Afin de faire connaissance de l'ensemble des participants et leur activité, un rapide tour de table est effectué.

Vincent VILLALTA, Responsable du Service Jeunesse, présente l'équipe de l'espace accueil jeune de la Maurelle.

L'effectif de cette équipe de la Maurelle est composée de 5 personnes :

- **Jean BOUHARRAK**, directeur de la structure,
- **Christelle CARDINALE**, adjointe au directeur,
- **Emilie PESCE**, animatrice,
- **Cédric STACHETTI** (animateur aujourd'hui en congé formation),
- **Romuald MORNAVE** (animateur présent uniquement le mercredi et le samedi).

Il indique que seulement la moitié de l'effectif de la structure de la Maurelle est présente ce soir pour répondre à toutes les questions de la commission sur le fonctionnement de cet espace.

Luc PALANGIE rappelle l'objectif de la réunion de ce soir. Ainsi, lors de la dernière rencontre de la commission lien social et animation, **Vincent VILLALTA** et **Isabelle RENIER** avaient proposé aux conseillers de quartiers de :

- présenter le mode de fonctionnement de l'espace d'accueil jeunes (E.A.J.) de la Maurelle
- regarder si les modes opératoires pourraient s'adapter et être mis en action sur le quartier "St Georges" ou d'autres quartiers du secteur sud où n'existe pas de structure fixe.

Il remercie les agents d'avoir bien voulu accueillir les membres du conseil de quartiers, au delà des heures de fonctionnement du service.

Vincent VILLALTA apporte quelques éléments sur les objectifs du service municipal de la Jeunesse depuis sa reconstruction. Il rappelle que:

4 structures existent aujourd'hui et chacune doit rayonner sur un secteur:

- **Jules RENARD** → sur les quartiers Nord,
- **Le Mont des oiseaux** (qui va être délocalisée sur Malsert) → permettant de couvrir les quartiers du centre ville, la Présentation, la Rouve et le Mont des Oiseaux,
- **La Maurelle** → sur l'ensemble des quartiers Sud,
- **L'Espace Accueil Jeunes des Sablettes** → sur l'ensemble de la ville et en accueil national et international.

En dehors des activités proposées dans ces structures, le Service Jeunesse souhaite développer des points jeunes (points d'accueil) dans les quartiers.

Cette formule consiste à mettre à disposition sur un lieu déterminé un animateur, une à 2 fois par semaine, à un horaire fixe. Il aurait pour mission d'aller à la rencontre des jeunes gens.

Cela ne se traduirait pas forcément par des propositions d'activités immédiates.

L'objet principal de cette présence consiste à :

- construire une relation de confiance,
- apporter simplement de l'information pratique sur ce qui se réalise dans les structures fixes et leur mode de fonctionnement
- voire, mettre en place de l'accompagnement à la scolarité de collégiens.

Parmi les objectifs du service entrant dans ce cadre, il est prévu de :

- créer un point d'accueil à la Présentation,
- d'ouvrir un autre de ces points au Mont des Oiseaux dès que la structure fixe sera installée sur le parc Malsert,
- d'en établir un nouveau rue Evenos.

Dans le contexte de développement du service municipal de la Jeunesse, on peut imaginer l'installation d'un point d'accueil dans les quartiers Sud.

Cette proposition pourrait se construire en prenant appui sur la maison d'animation intergénérationnelle St Georges et, en confiant l'animation aux agents de la Structure de la Maurelle.

L'idée retenue, aujourd'hui, modifie les comportements anciens qui se résumaient à attendre que les adolescents se rendent dans les structures fixes. Désormais, les animateurs sont invités à aller à leur rencontre pour présenter les activités du service et / ou construire avec eux celles-ci.

Pour compléter la relation existante entre le service et son public, Vincent VILLATA insiste sur les caractéristiques de l'adhésion. La personne est désormais adhérente à un service complet et non plus, comme auparavant à une structure. Cette approche facilite la mobilité et modifie les perspectives d'accueil des seynois sur la ville.

Le service aujourd'hui s'adresse aux 12 -25 ans.

Deux pôles sont distingués :

- le pôle 12-17 ans proposant à son public :
 - des actions socio-éducatives les mercredis, samedis et pendant les vacances scolaires ;
 - et de l'accompagnement à la scolarité le soir.
- le pôle 18-25 ans avec des actions plus ponctuelles, telles que :
 - chantiers de jeunes ;
 - bourse au permis...

Vincent VILLALTA laisse la parole aux animateurs de La Maurelle.

Christelle CARDINALE apporte son regard professionnel sur le mode de fonctionnement de l'E.A.J. de la Maurelle.

Son activité correspondrait aux actions conduites par une maison de quartier notamment en assurant l'accueil des parents et leur participation à des actions ponctuelles. L'investissement des mamans est mis en exergue.

Elle met l'accent sur le rôle d'éducation rempli par les animateurs. Ils créent les conditions de l'échange. Ils restent à l'écoute des demandes formulées par les jeunes gens. Les animateurs considèrent que les adhérents sont en capacité de définir leurs besoins et de les concrétiser.

Elle indique que l'association " Nouvel Horizon" assure le soutien scolaire le soir.

Enfin, elle souligne que la structure conforte sa présence en proposant, tous les samedis matins et les jours de vacances scolaires, un petit déjeuner. Ceci permet d'aborder et de discuter, dans un moment de convivialité partagé, des projets individuels ou collectifs de loisirs.

Outre les activités classiques conduites sur la structure, des mini camps et des mini séjours sont organisés. Elle fait observer que la structure est ouverte toute la journée. La réussite de l'implantation dans le quartier repose sur le respect de la maison de quartier.

Les plus petits cohabitent avec les plus grands et s'approprient les règles de vie de manière naturelle. Les parents viennent aussi et participent également au fonctionnement en organisant de petites fêtes. Cette adhésion des habitants du quartier au fonctionnement de cet Espace d'Accueil Jeune permet de comparer cette structure à une Maison de quartier. Personne n'est exclu (plus petits, parents..).

Les animateurs s'appuient également, aussi, sur les structures de la MIAJ, du BIJ et de l'APEA pour apporter les réponses aux questions des jeunes gens dans tous les domaines.

Majoritairement les adolescents qui fréquentent cet établissement sont issus du quartier de La Maurelle. On souhaite que cette structure s'ouvre sur des publics extérieurs au quartier.

Parmi les caractéristiques, elle met l'accent sur la tranquillité des lieux, sur l'agencement des locaux adaptés à l'accueil du public qui dispose d'un espace extérieur immédiat. La présence d'un petit stade situé derrière les locaux facilite le développement des activités sportives et participe à l'attrait des lieux. Il convient de noter que les jeunes gens s'y sentent en sécurité.

Jacques MILLET aimerait savoir s'il existe une demande particulières des plus jeunes.

Vincent VILLALTA confirme que les plus petits "tournent autour" et que lorsqu'un petit entre avec son grand frère, on ne se sent pas le droit de lui refuser l'accès.

Jacques MILLET demande s'il est possible de créer une structure pour les plus jeunes dans le cadre d'un bénévolat organisé.

Vincent VILLALTA pense que cette demande peut exister. Elle doit s'examiner au regard des dispositifs existants. La ville gère sur l'ensemble de la commune, plusieurs centres de loisirs qui accueillent les 3-12 ans.

De plus, la qualification de l'Espace d'Accueil Jeune pose une difficulté de part sa destination. La ville a considéré qu'il convenait de distinguer les différents publics en fonction de leur classe d'âge. Ainsi, elle a opté pour une gestion séparée en confiant la gestion de ces publics à deux services :

- le service jeunesse,
- le service de l'enfance.

Cette approche n'est pas identique dans toutes les villes où peuvent exister des services réunissant les deux entités pour traiter les publics de 3 ans à 17 ans.

Pour sa part, il considère que, quel que soit le type de gestion choisie, la réussite de toute politique repose sur la qualité de la structure d'accueil (implantation, bâtiment, personnels, moyens...)

A La Seyne-sur-Mer, cette mission est assurée par la Caisse des Ecoles. Les jeunes enfants ont besoin d'être plus entourés en termes de protection, de sécurité et d'affection. Ce sont les centres de loisirs qui assurent ces besoins éducatifs et ces besoins de garde.

Il rappelle que les jeunes gens viennent dans cet espace librement. Ils arrivent et partent quand ils le souhaitent. Même si un cahier de présence permet de connaître la fréquentation, l'E.A.J. n'assure pas des fonctions de surveillance (garderie) du matin au soir. Il indique que le repas du midi n'est pas assuré.

Luc PALANGIE félicite **Vincent VILLALTA** pour sa présentation. L'intéressé a su réaliser le distinguo sur les politiques conduites dans notre ville. Les publics concernés par ces dispositifs n'ont pas les mêmes activités et les besoins sont de nature différente. Le développement du lien intergénérationnel (pour revenir aux souhaits des membres de la commission) pourrait plus se retrouver dans la recherche de l'aide aux devoirs. Toutefois, cette activité est assurée par l'association "Nouvel Horizon".

Vincent VILLALTA explique que ces missions vont être partagées entre cette Association et l'équipe de l'Espace Jeunes. L'association Nouvel Horizon se consacrera aux plus jeunes. L'aide aux collégiens et aux plus grands sera assurée par le service Jeunesse avec le concours d'étudiants de l'IUFM.

André FOURNIER souligne que l'expérience a été tentée à la Maison d'Animation Intergénérationnelle St Georges. Les bénévoles sont venus mais pas les enfants.

Il s'interroge sur les raisons de cette échec :

- mauvaise définition du besoin,
- absence d'information...

Vincent VILLALTA précise que l'action de soutien aux devoirs se développe bien si le collège réalise le relais entre les collégiens et le service municipal. Il cite l'exemple des quartiers Nord. Cette action fonctionne bien sur l'espace Jeunes Jules Renard car elle repose sur une vraie coopération entre les services municipaux et ceux du collège Wallon.

Luc PALANGIE suggère qu'il est peut être plus facile de mettre ces activités en place sur des territoires constitués de grands ensembles que sur ceux composés d'habitat pavillonnaire.

Sylvie DEZES pense que les familles des quartiers Nord sont plus intéressées par ces actions car elles reconnaissent que leurs enfants ont besoin d'aide aux devoirs. Leur apport est limitée car les familles ne possèderaient pas assez bien la langue pour les aider elles mêmes.

Vincent VILLALTA indique qu'il serait intéressant de sonder les collèges pour savoir si la mise en place de cette action relève bien d'un besoin identifié.

Luc PALANGIE rappelle que, lors de la dernière réunion de la commission, les membres de la commission avaient suggéré :

- de réaliser un repérage des jeunes gens inoccupés dans les quartiers sud,
- et de rechercher le lien avec l'EAJ de la Maurelle, en s'appuyant sur la maison St Georges.

Il reste aussi à régler les difficultés que cela pose avec les contraintes du service solidarité insertion qui gère la M.A.I.. Il considère que la situation pourra évoluer si les membres de la commission formulent des propositions construites.

André FOURNIER suggère d'utiliser la Maison de Quartier Jean BOUVET. Celle-ci présente l'avantage de disposer d'un gardien.

Vincent VILLALTA revient sur la notion de jeunes inoccupés. La mission du service Jeunesse consiste à toucher 10% de cette population. Il considère que les 90% restants n'ont besoin de personne pour participer à des activités sportives ou culturelles.

Il existe deux manières particulières pour prendre contact avec ce public, à savoir :

- mettre un projet en route (fête de quartier) et toucher les jeunes gens à travers cette initiative,
- créer un point fixe afin de rencontrer les adolescents et les informer sur les activités ou les animations proposées à la structure.

Jean-Philippe GREGOIRE suggère de mettre un panneau pour les informer des activités.

Les conseillers interviennent tour à tour pour énumérer les raisons qui pourraient freiner le succès de cette initiative :

- approche timorée des parents,
- habitat dispersé,
- absence d'information...

Sur ce dernier point, **Luc PALANGIE** annonce que **Fanny MAGAGNOSC-VANNI** a proposé la mise en service d'un bus itinérant qui sillonnerait les quartiers et diffuserait les informations municipales.

André FOURNIER objecte qu'il est bien de donner les informations sur ce qui existe mais qu'il faut aussi tenir compte de ce que les jeunes souhaitent. Les besoins ne sont pas forcément les mêmes dans tous les quartiers.

Vincent VILLALTA explique que dans chaque structure on est à l'écoute des besoins des jeunes gens qui la fréquentent.

Christèle PEURON intervient et indique que les écoles primaires participent à la diffusion de l'information (les flyers sont glissés dans le cahier de texte).

Vincent VILLALTA avoue qu'il demeure difficile et très long d'obtenir la réalisation de flyers par les services de la mairie. Le portail Internet Jeunesse sur le site de la Ville est attendu depuis plusieurs années.

Il lui semble nécessaire et indispensable de disposer d'un site internet dédié à la jeunesse pour répondre aux attentes de ce public ; les supports papier étant plus réservés à destination des parents.

André FOURNIER signale que les jeunes gens ne consultent pas le site de la Mairie de La Seyne-sur-mer. Il serait peut être bien qu'ils créent leur propre site.

Vincent VILLALTA oppose quelques réserves sur cette dernière proposition. Tout portail créé doit intégrer l'organisation de la ville afin d'éviter que le site ville soit victime de hackers.

Une discussion s'engage sur la sécurité des réseaux informatiques ou sur les moyens d'affichage à laquelle participent **Vincent VILLALTA**, **Luc PALANGIE**, **André FOURNIER** et **Jacques MILLET**.

Vincent VILLALTA explique que ce public a besoin d'un contact avec un référent, l'affiche ne suffit pas.

Laurence PERRIN-BOUSSU souligne la difficulté pour l'adolescent de s'intégrer dans un groupe déjà formé. Elle suggère (pour l'avoir déjà pratiqué) que chaque jeune amène un ami et serve en quelque sorte de relais ou de parrain.

Vincent VILLALTA explique que c'est souvent sous cette forme que cela se passe dans les structures. C'est ainsi que le service essaie de s'ouvrir à d'autres groupes.

Vincent VILLALTA suggère d'organiser des journées portes ouvertes dans toutes les structures. Ces journées seraient réservées aux parents avec leurs enfants et pourraient être relayées par les Adjointes de quartiers.

Laurence PERRIN-BOUSSU prend la parole pour expliquer que c'est sécurisant à la fois pour les parents et les enfants d'avoir un lieu où se rendre quand ils n'ont pas classe.

Christèle PEURON pense que ces initiatives constituent un bon tremplin pour laisser un peu d'autonomie à ses enfants et de les " lâcher " en douceur.

Sylvie DEZES aime bien l'idée de parrainage d'autres ados à l'occasion de fêtes.

Christelle CARDINALE et **Vincent VILLALTA** disent que c'est un peu ce qui se passe : les ados viennent rarement tout seul.

Ainsi, quand un adhérent du service jeunesse est accompagné d'un copain non membre, ce dernier est autorisé à utiliser la structure dans une première approche. Les animateurs de la structure lui proposent de se mettre en règle rapidement.

Les structures sont actuellement ouvertes de 13h30 à 19H, ce qui permet d'accueillir les adolescents quand ils sortent du collège.

Il est en projet, pour l'année prochaine, d'ouvrir les E.A.J. de 11 h 30 à 13 h pour permettre aux collégiens de venir avec leur repas et de manger à l'abri.

Jacques MILLET souligne l'importance qu'il convient d'apporter à la diffusion de l'information afin de ne pas rater la journée portes ouvertes. Il émet l'idée d'associer les radios locales à cette initiative.

Vincent VILLALTA explique que les radios locales sont régulièrement invitées aux "points Presse", au même titre que la presse écrite. La presse écrite répond à chaque fois ; les radios ne viennent jamais.

André FOURNIER s'appuie sur un exemple récent de communication ratée. Ainsi, il rappelle que la ville a mis à la disposition du public un minibus pour une ballade commentée du P.L.U. ; seuls deux personnes étaient présentes...

Une discussion s'ouvre sur l'intérêt que le public porte au sujet du PLU, sur l'envie d'aller à la recherche des informations et sur les difficultés à les trouver.

André FOURNIER demande s'il est possible d'aller au devant des jeunes qui se regroupent spontanément (ex: centre commercial de Janas)

Une nouvelle discussion s'engage entre les participants sur le phénomène de constitution des bandes de jeunes qui "traînent".

Les participants considèrent qu'il n'est pas toujours facile de prendre contact avec ces jeunes gens car ces derniers se déplacent et que les rassemblements n'ont pas forcément lieu pendant les heures de service des animateurs.

Vincent VILLALTA souligne que ces groupes de jeunes n'ont pas forcément envie qu'on s'occupe d'eux. De plus, même si la croissance du service Jeunesse constitue un objectif, il fait observer que les structures ne sont pas en manque d'adhérents. Le service est passé de 40 adhérents en 2009, à 330 en 2010, 450 adhérents en 2011. On espère atteindre les 700 personnes en 2014.

Luc PALANGIE réalise un rapide historique du Service Jeunesse. Dans son intervention, il fait remarquer que, sous la précédente municipalité, l'objectif consistait à réduire les activités à un strict minimum et de confier l'organisation des activités de loisirs à des opérateurs privés.

Vincent VILLALTA précise que la ville a récupéré, aujourd'hui, la dynamique de 2005.

On espère arriver à 700 adhérents mais, pas forcément, sur la fréquentation régulière d'une structure.

Le service a réfléchi à l'organisation d'actions ponctuelles qui devrait correspondre aux souhaits d'un plus large public.

Il décline quelques actions, à savoir :

- En décembre, organisation avec l'Omase des Assises de la Jeunesse.-

Il s'agit de réaliser un recueil d'informations dans les collèges, les lycées, les structures jeunesse, les associations qui repose sur la question suivante :

“dans ta ville tu changerais quoi ?”

Un groupe de jeunes adultes (18-20ans) sera chargé d'analyser tous les questionnaires et de sélectionner 3 axes. Quelques pistes sont déjà tracées, à savoir : les transports, la restauration, les sports...

Le 11 décembre, sous le chapiteau Circoscène, se déroulera une rencontre entre les jeunes seynoises, le Maire, les élus, des adultes référents, des associations pour trouver des réponses à leurs questions.

- **Mise en place de chantiers jeunes permanents sur la Dominante.-**
Il s'agit d'une action en direction des jeunes qui en échange de leur participation à la rénovation d'un bâtiment pourront participer à des Loisirs gratuitement.
- **Mise en place de chantiers culturels (Couleurs Urbaines, le Gaou, Solliès Pont...)-**
Action simple qui consiste, en échange de travaux d'aide à l'organisation d'une manifestation culturelle, d'obtenir l'entrée gratuite à un concert.

André FOURNIER fait observer que le nombre d'adhérents des structures a été multiplié par 10. Ce résultat démontre que les ados sont intéressés par les activités proposées.

Vincent VILLALTA précise, à la surprise des participants, que La Seyne sur mer est la ville la plus jeune du département. On estime la population de la classe d'âge 12-25 ans à 7000 personnes et, entre environ 11 à 12 000 pour celle des 13-25 ans.

Luc PALANGIE resitue la discussion sur les propositions formulées par les membres de la commission lien social. Il demande aux participants de rechercher les moyens et la méthode qui permettraient d'associer les conseils de quartiers au développement du service Jeunesse, notamment sur la Maison Jean Bouvet et la Maison St Georges.

Des bénévoles ayant un bon niveau de formation auraient manifesté leur intention de donner des cours à de jeunes enfants.

Vincent VILLALTA précise que pour l'aide aux devoirs des collégiens le niveau requis des intervenants correspond à Bac +3 (cadre légal) .

Il propose deux réponses susceptibles d'apporter une nette amélioration en matière d'information, à savoir :

- **L'organisation de journées "portes ouvertes"** : une réponse classique qu'il convient de renouveler.
- **L'idée de parents relais** : sans faire rentrer complètement les parents dans "l'espace ado" , les parents pourraient recevoir les infos du service et transmettre les informations par mail à d'autres parents.

Jacques MILLET propose que les ados participent à la création d'affiches d'information.

Vincent VILLALTA indique que cette proposition constitue déjà un projet porté par le service. Pour l'instant, le service est toujours à la recherche de l'animateur qui posséderait la formation nécessaire.

André FOURNIER suggère que la sérigraphie doit être enseignée à l'Ecole des Beaux Arts. Il serait bien qu'un des professeurs soit associé à ce projet et leur enseigne cette discipline.

Vincent VILLALTA insiste sur le fait que son service (qui n'est pas une association) doit obtenir la validation du service Communication de la Mairie. Les affiches doivent répondre aux exigences de la charte graphique de la ville.

Il rappelle que les enseignants de l'école des Beaux Arts ne peuvent assurer cette activité supplémentaire en raison de leur charge de travail. Le service Jeunesse s'est rapproché de celui de la Culture pour rechercher des solutions.

Sylvie DEZES propose de réaliser un concours d'affiche.

Vincent VILLALTA répond qu'un concours se déroule actuellement. Il s'agit du LABEL JEUNE. Avec le concours d'une agence de communication, les jeunes gens doivent créer un logo et un livret à destination des jeunes par catégorie (commerces, sports, loisirs, culture...)

Une discussion s'installe dans l'assemblée sur la participation des adolescents au Conseil municipal des jeunes.

Il est fait remarquer que, si le Conseil municipal des enfants fonctionne bien, le Conseil municipal des jeunes a toujours rencontré des difficultés. Cette initiative est difficile à construire pour diverses raisons.

L'organisation "d'Assises de la jeunesse" constitue une forme susceptible de mieux correspondre à la personnalité de ce public. Il apparaît plus facile de mobiliser les jeunes gens sur une journée plutôt qu'une fois par mois.

Le service réfléchit à la forme la mieux adaptée de cette journée. L'organisation pourrait se dérouler par groupes composés soit par tranche d'âge soit par thématique.

Hélène RIGAL demande s'il est envisageable que la structure de La Maurelle soit ponctuellement ouverte aux tout-petits, pour les mettre en contact des ados, dans le cadre du lien social (Carnaval, Noël...).

Inversement, elle propose d'associer les ados à un projet Nature organisé à la Crèche "Les Comptines".

Luc PALANGIE souligne que la crèche pourrait également accueillir les adhérents des E.A.J. dans l'optique de la découverte des professions.

Vincent VILLALTA répond que le lien entre différents publics et les ados existe déjà. Il cite les rencontres ados/séniors, l'accueil d'un public handicapé (tous les jeudis).

Il est plus réticent en ce qui concerne la proposition relative à la petite Enfance (- de 3 ans). Il considère que cette tranche d'âge doit être protégée.

Toutefois, il pense que cette initiative peut être envisagée en la situant dans un cadre bien construit, en préparant cette rencontre et en l'intégrant dans un projet (jeux pour les petits, animation assurée par les ados...)

Ces idées rejoignent l'objectif du service jeunesse consistant à ouvrir les adolescents au monde du travail.

Christèle PEURON souligne que les actions envisagées constitueraient véritablement un échange dans les 2 sens. Elle cite l'exemple "d'apprentis magiciens" qui ont réalisé un spectacle dans une maison de retraite.

De son côté, **Vincent VILLALTA** cite l'exemple des bénévoles des chantiers culturels (voix du Gaou, chasse aux oeufs des Sablettes..). Ces chantiers ne leur apportent rien, à part le sentiment d'être revalorisés et de faire partie d'une aventure humaine.

Jacques MILLET explique que quand on se trouve dans une situation un peu "marginale" , le regard des autres est très important.

Luc PALANGIE demande à **Vincent VILLALTA** de revenir sur les pistes de travail avant de terminer la réunion.

Celui-ci résume les points à mettre en place assez rapidement:

- mise en place d'un point rencontre (1 heure fixe par semaine) à la M.A.I. St Georges.
- Il reste à débloquer la situation en interne: Luc Palangié et Vincent Villalta se chargeront de rencontrer Françoise AUBRY
- rencontre auprès des collèges (en utilisant les jeunes gens qui passeraient l'info) ;
- création d'une activité "danse hip-hop" ou autre, en fonction de la demande ;
- établissement d'une liste des parents relais (pour envoi d'infos par courriel) par les conseillers de quartiers.
-
-

Luc PALANGIE annonce que le service de la Communication a pour projet de développer un journal de quartier.

Une discussion s'installe sur le manque d'information dans le quartier , la façon de la relayer et le nombre de jeunes de ce quartier qui fréquentent les structures jeunesse.

Pour **Vincent VILLALTA** le portail Internet n'étant pas encore d'actualité , il conviendrait de s'appuyer sur un petit noyau de jeunes, par le biais du collègue par exemple, pour que ça prenne sur un quartier.

Il souligne que les moyens nécessaires à mettre en oeuvre sont négligeables si les informations sélectionnées correspondent aux besoins du public. C'est l'effet boules de neige (ex: la bourse au permis).

Il insiste aussi sur l'importance des journées portes ouvertes des E.A.J. qui pourraient se faire un samedi ou un dimanche en septembre-octobre. Les parents-relais pourraient être associés à cette manifestation.

Afin d'éviter que cette rencontre ne se termine trop tard, **Luc PALANGIE** propose :

- de retenir les idées de **Vincent VILLALTA** et,
- de programmer une nouvelle rencontre avec le service Jeunesse pour approfondir les initiatives évoquées.

➤

Vincent VILLALTA résume les principales lignes:

- En juin, retenir 2 dates pour le passage des animateurs de la Maurelle à la ZAC St Georges pour présenter le programme estival
- Faire passer l'idée des parents relais (avec engagement des parents et adresse mail) pour envoi du programme d'activité (concerne à la fois le sce Jeunesse et le Conseil de quartiers)
- En septembre nouvelle réunion pour préparer la journée portes ouvertes

Devant l'inquiétude des conseillers de quartiers pour obtenir cette liste de parents relais, **Vincent Villalta** propose de faire passer un tract à Luc Palangié. Celui-ci suggère de le diffuser aux 150 conseillers de quartiers.

Vincent VILLALTA présente ensuite diverses actions menées par le service Jeunesse.

- Le 24 juin, lors des Fêtes de La Seyne des stands du service Jeunesse seront tenus par les jeunes pour les jeunes au Parc de la Navale de 18h à 21h (Handibasket, tatouages temporaires, tresses africaines...)

- du 1 au 2 juillet, aura lieu le Festival de jeunes talents **OMASEYNE**.

- En parallèle, le service Jeunesse organise le 2 juillet de 10 h à 19 h une grande manifestation glisse-skate-roller sur le parc de la Navale.

2 skateparks seront mis en place (1 pour l'initiation, 1 pour le perfectionnement) et seront animés par des moniteurs diplômés d'Etat, les équipements et protections seront prêtés.

Pour les familles il y aura une patinoire roller en plein air.

Sylvie DEZES déplore de ne pas recevoir les affiches des manifestations seynoises pour les placer sur le panneau de l'école Marie MAURON. Elle demande si la structure de la Maurelle est en capacité de lui transmettre les infos susceptibles d'intéresser les mamans qui ne sortent pas du quartier.

Vincent VILLALTA avoue ne pas recevoir toutes les informations du service communication.

Luc PALANGIE suggère d'essayer de rechercher une solution en s'appuyant sur notre adjoint de quartiers.

Vincent VILLALTA termine la réunion en donnant des détails sur les activités de l'EAJ des Sablettes, les chantiers de la Dominante...

Luc PALANGIE conclut la discussion. Il espère que cette réunion a répondu à l'attente des conseillers de quartiers.

L'ordre du jour étant épuisé, il lève la séance.

Il est 20h45.